

- > Conseil
- > Audit
- > Expertise comptable, fiscale et sociale

ASSOCIATION D'JAZZ NEVERS – PÔLE DE REFERENCE
JAZZ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
RENCONTRES INTERNATIONALES DE JAZZ DE NEVERS
3 Bis Place des Reines de POLOGNE
B.P 824
58008 NEVERS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023
Assemblée générale du 4 avril 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

À l'Assemblée

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association D'JAZZ NEVERS - Pôle de référence Jazz en Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe sur la fusion entre CRJ et D'JAZZ

D'JAZZ NEVERS Pôle de référence Jazz en Bourgogne Franche-Comté – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe indique les impacts de la fusion de votre association avec l'association CRJ. Dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assurés de leur correcte application du traité de fusion et de l'information fournie dans les comptes annuels.
- la note « Créances » et le tableau de suivi des subventions d'exploitation de l'annexe précisent l'évaluation des fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

D'JAZZ NEVERS Pôle de référence Jazz en Bourgogne Franche-Comté – Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 4 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes

GMBA Séléco
Représentée par
Virginie DORMEUIL
Associée



BILAN ACTIF

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	13 401	13 401		
Autres	6 705	6 705		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	5 587	5 587		
Autres	37 624	36 500	1 124	1 184
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	200		200	200
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 375		3 375	1 448
TOTAL (I)	66 892	62 193	4 699	2 832
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	16 837	4 150	12 687	11 064
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	77 548		77 548	68 015
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	248 379		248 379	238 686
Charges constatées d'avance	5 202		5 202	4 522
TOTAL (II)	347 966	4 150	343 816	322 287
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	414 859	66 343	348 516	325 119

BILAN PASSIF

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	22 711	22 711
Autres		
Report à nouveau	15 441	-45 461
Excédent ou déficit de l'exercice	122	20 566
<i>Situation nette (sous total)</i>	38 273	-2 184
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		34
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	38 273	-2 149
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	89 809	81 400
TOTAL (II)	89 809	81 400
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 863	
TOTAL (III)	15 863	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 545	132 613
Dettes des legs ou donations	70	1 500
Dettes fiscales et sociales	105 743	86 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	112	129
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 100	25 000
TOTAL (IV)	204 570	245 868
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	348 516	325 119

COMPTE DE RÉSULTAT

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	33 340	31 100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	529	655
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		95
Ventes de prestations de service	164 586	162 590
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	563 426	522 600
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	71 650	121 211
Contributions financières	1 956	7 220
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 770	3 318
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	324	182
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	839 581	848 876
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	395 244	464 249
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 612	7 874
Salaires et traitements	225 341	197 193
Charges sociales	90 139	78 824
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 062	1 418
Dotations aux provisions	15 863	
Reports en fonds dédiés	80 059	51 000
Autres charges	30 856	28 011
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	851 176	828 570
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 595	20 307
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 887	1 066
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	4 887	1 066
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 887	1 066

COMPTE DE RÉSULTAT

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-6 708	21 372
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	6 840	
Sur opérations en capital	34	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	6 874	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45	806
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	45	806
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 829	-806
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	851 343	849 942
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	851 221	829 376
EXCÉDENT OU DÉFICIT	122	20 566
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	7 200	10 967
Bénévolat		
TOTAL	7 200	10 967
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	7 200	10 967
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	7 200	10 967
TOTAL	122	20 566

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour ambition d'installer et de mettre en oeuvre, un Pôle de référence nationale Jazz en Bourgogne-Franche-Comté implanté à Nevers, au bénéfice et au service des artistes et des publics, avec :

- Une vitrine pour le jazz tant au niveau national que régional avec :
 - Un Festival d'envergure nationale et européenne à Nevers
 - Une Saison à Nevers (avec un espace de résidence/lieu de fabrique au Café Charbon) et dans la Nièvre
 - Une action de diffusion sur l'ensemble de la région Bourgogne FrancheComté
- Un outil au service des artistes et des acteurs/actrices de la Région, à travers une politique ambitieuse d'accompagnement et de résidences de création et de recherche
- Un réseau de production/coproduction de dimension régionale
- Un outil d'information/ressources et de conseil au service de l'ensemble des acteurs et des publics de la Région
- Un carrefour européen du jazz en région Bourgogne-Franche-Comté.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Dans cette optique, l'association remplira les missions d'intérêt général suivantes :

- Le développement de la diffusion, de la création et de la production :
 - Diffusion avec l'organisation et l'exploitation du D'Jazz Nevers Festival, la construction d'une saison à Nevers et dans la Nièvre, le soutien et l'accompagnement de la diffusion en Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que des échanges inter-régions
 - Création et production par le développement de résidences et en favorisant le lien avec les acteurs du territoire et leur inscription dans un réseau régional de coproduction.
- La structuration régionale en Bourgogne Franche-Comté du secteur du Jazz :
 - Animation d'un réseau
 - Développement d'une mission d'information et de ressources
 - Mise en place de rencontres professionnelles
 - Accompagnement et professionnalisation
- La construction de projets d'éducation artistique et culturelle dans la Nièvre en faveur des pratiques amateurs, du public scolaire et de tout autre public conformément à son projet

L'ensemble de ces missions sera mise en oeuvre avec le souci de la parité comme de la diversité des artistes programmé.e.s et accompagné.e.s

Le projet de l'association pourra faire l'objet d'une convention pluriannuelle regroupant l'ensemble des partenaires publics financeurs.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 348 515,56 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 121,69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Il est à noter que suite à l'assemblée générale extraordinaire du 18/09/2023 a été voté et approuvé une opération de fusion entre l'association CRJ et D'JAZZ Nevers. Les activités et ressources attachées de l'association de CRJ sont transférées vers D'JAZZ Nevers à compter du 01/10/2023. Un traité de fusion a été signé en date du 18/09/2023.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

L'impact comptable de la fusion sur le bilan de l'association est détaillé en page 32 de l'annexe.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

A compter de l'exercice 2006, en application de l'instruction fiscale du 27 janvier et 16 juin 2006, les règles de TVA applicables aux subventions sont modifiées. La TVA n'est plus imputée sur les subventions de fonctionnement.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Mat informatique bureautique	3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel d'exposition	5 ans
- Licences informatiques	1 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Il est mentionné au bilan au compte "Fonds dédiés" la somme de 89 809€

Ce montant correspond aux engagements suivants :

Projet Pole Jazz :	9 750€
Projets actions culturelles	30 925€
Echanges inter régions	5 000€
Missionnements Région	27 834€
Accompagnement modules compagnonnage	6 070€
Communication	4 800€
Projet Résidences	5 430€

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément au règlement 2018-06, les modalités de recensement et d'évaluation sont définies par type de prestation et un document écrit au contributeur

Pour l'exercice 2023, les contributions en nature sont les suivantes

Ville de Nevers : mise à disposition de locaux theatre municipal de nevers 7 200€

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEUR À COMPTER DE LA CLÔTURE

Aucun événement significatif a constaté depuis la date de clôture de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions de l'année correspondent à l'apport de l'actif immobilisé suite à la fusion du CRJ.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 750	8 356
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		5 587	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	6 167	8 403
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	12 801	9 741
	Emballages récupérables & divers	512		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	25 068	18 143	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	200		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 448		1 927
	TOTAL	1 648	1 927	
	TOTAL GENERAL	38 466	28 427	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL			20 106		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons			5 587	
		Inst. gal. agen. amé. divers			14 570	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			22 542	
		Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			512	
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL				43 211		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			200		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			3 375		
TOTAL				3 575		
TOTAL GENERAL				66 892		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		11 750	8 356		20 106
TOTAL		11 750	8 356		20 106
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 587			5 587
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	5 964	8 606		14 570
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	11 821	9 597		21 418
	Emballages récupérables divers	512			512
TOTAL		23 884	18 203		42 087
TOTAL GENERAL		35 634	26 559		62 193

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 375		3 375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	4 378		4 378
	Autres créances clients	12 459	12 459	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	968	968	
	Etat & autres			
	coll. publiques	27 961	27 961	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers	45 055	45 055		
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 888	1 888		
Charges constatées d'avance	5 202	5 202		
TOTAUX		101 288	93 534	7 754
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 202
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	5 202

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	46 917
Disponibilités	
TOTAL	46 917

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	22 710,95				22 710,95
Report à nouveau	-45 460,79		60 901,34		15 440,55
Excédent ou déficit de l'exercice	20 566,26		121,69	20 566,26	121,69
Subventions d'investissement	34,27			34,27	
TOTAUX	-2 149,31		61 023,03	20 600,53	38 273,19

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet lieu de diffusion	30 400,00						
Projets de EAC 2022 reporté en 2023	41 250,00						
Projet Pole Jazz	9 750,00						
Projets actions culturelles							
Jazz regional days échanges inter régions					30 925,00	9 750,00	9 750,00
Missionnements Région Bourgogne Franche Comté					5 000,00	30 925,00	30 925,00
Accompagnements modules accompagnement					27 834,00	5 000,00	5 000,00
Communication Pole Jazz					6 070,00	27 834,00	27 834,00
Projet Résidences					4 800,00	6 070,00	6 070,00
					5 430,00	4 800,00	4 800,00
					5 430,00	5 430,00	5 430,00
TOTAL	81 400,00		71 650,00		80 059,00	89 809,00	89 809,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	91 545	91 545		
Personnel & comptes rattachés	10 419	10 419		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	89 709	89 709		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	3 705	3 705		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 910	1 910		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	182	182		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 100	7 100		
TOTAUX	204 570	204 570		

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(3) Autres dettes reçues par legs ou donations

70

70

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 100
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	7 100

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 071
Dettes fiscales et sociales	13 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	42 821

ENGAGEMENTS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 15 863,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Changement de méthode pour la provision de l'engagement retraite pour 2023. Il a été décidé de comptabiliser à partir de 2023 la provision dans les comptes dédiés.

Selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles, article V-12, les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à 15 863€ réparties comme suit : 11840.37€ pour l'indemnité et 4022.89€ pour les charges sociales.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Des produits exceptionnels ont été constatés pour un montant de 6840€ correspondant à des chèques émis pour règlement de dettes et qui n'ont jamais été remis en banque.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Produits exceptionnels		6 840
TOTAL		6 840

COMMENTAIRE

D'JAZZ NEVERS Pôle Réf Jazz BFC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Tableau des impacts chiffrés de la fusion sur les postes du bilan :

Impact fusion CRJ au 01/10/2023:

	Solde 2022	Reprise CRJB	Augmentation	Diminution	Solde 2023
ACTIF					
<i>Actif immobilisé</i>					
Conc, brevet et dts sim					
Autres					
Installations techniques					
Autres	1184	2780		2840	1124
Part, créances rattachées	200				200
Autres	1448		1927		3375
<i>Total Actif immobilisé</i>	<i>2832</i>	<i>2780</i>	<i>1927</i>	<i>2840</i>	<i>4699</i>
<i>Actif circulant</i>					
Créances clients	11064	6594		4971	12687
Autres	68015	17726	9533		77548
Disponibilités	238686	169725		160032	248379
Chges const d'avance	4522			-680	5202
<i>Total Actif circulant</i>	<i>322287</i>	<i>194045</i>	<i>9533</i>	<i>164323</i>	<i>343816</i>
Total Actif	325119	196825	11460	167163	348515
PASSIF					
<i>Fonds propres</i>					
Réserves	22711				22711
Report à nouveau	-45461	40335	20566		15441
Excédent ou déficit	20566			20444	122
Sub d'investissement	34			34	0
Fonds dédiés	81400		80059	71650	89809
Provisions pour charges			15863		15863
<i>Total Fonds propres</i>	<i>79250</i>	<i>40335</i>	<i>116488</i>	<i>92128</i>	<i>143946</i>
<i>Dettes</i>					
Dettes fournisseurs	132613	12769		53837	91545
Dettes fiscales sociales	86625	43390		24272	105743
Autres dettes	1629	4331		1447	182
Prdts constatés d'avance	25000	96000		113900	7100
<i>Total dettes</i>	<i>245867</i>	<i>156490</i>		<i>193456</i>	<i>204570</i>
Total Passif	325119	196825	116488	285584	348515